

*Tiers-Ordre de St. François.*—L'établir, IV, 419. Pouvoir accordé d'y agréger des membres, IV, 419.

*Tite (St).*—Décret concernant cette fête, III, 27 ; et son office, III, 27.

*Titulaires des paroisses.*—II, 326 ; III, 156. Indulgences attachées à ces fêtes, III, 157, 162. Indult concernant l'indulgence plénière y attachée, IV, 237. Moyens d'accroître la dévotion des fidèles envers eux, III, 171. Donner une grande solennité à ces fêtes, III, 171. Du quantième de leurs fêtes et solennités, III, 280. De la manière de bien régler leurs offices, III, 285. De l'ordre à suivre en faisant l'octave de leurs fêtes, III, 286. De la Messe des Titulaires, III, 291. Mandement concernant leurs fêtes, III, 326. Prière au Titulaire d'une paroisse, III, 333.

*Tolledo.*—Aronce à faire au sujet de l'incendie de l'établissement des Sœurs Grises, IV, 161.

*Toussaint.*—Indult concernant l'indulgence plénière attachée à cette fête ainsi qu'à son octave, IV, 237.

*Townships.*—Lettre Pastorale y encourageant des établissements canadiens, I, 475. Rapport d'une assemblée en faveur de cette œuvre, II, 9. Favoriser cette œuvre, II, 119. v. *Colonisation.*

*Trappistes.*—Établissement d'un monastère dans le comté de Derenester, VIII, 236. Circulaire recommandant une collecte en leur faveur, V, 248. Considérations sur le bien qu'ils produisent, V, 248.

*Tribus Sauvages.*—Demandant des Missionnaires, I, 62. Un mot des missions y établies, II, 123.

*Triduum de 1855.*—A l'occasion de la définition du Dogme de l'Immaculée Conception, III, 32, 71. Directions et suggestions, III, 142. Ordre des cérémonies de ce *Triduum*, III, 144. Tableau indiquant la succession et l'ordre de ce *Triduum* dans les différentes paroisses, III, 145.